

# GROUPEMENT DES GESTIONNAIRES DE SITES – MATINALE D’ACTUALITÉ JURIDIQUE



Publié le 23/04/2018

Les règles de la commande publique ont significativement changé au cours des deux dernières années. Une Matinale UNIMEV nous donnera l’occasion d’évoquer le nouvel environnement juridique des gestionnaires de sites.

## **Gestion de site, deux points forts d’actualité**

*Nouvelles règles de la commande publique et positionnement des SPL*

**Le mercredi 6 juin 2018**

**de 10h30 à 12h30**

*Café à partir de 10h00*

**dans les bureaux d’UNIMEV, 11 rue Friant – 75014 PARIS**

**Matinale animée par**

*Frédéric MARCHAND, avocat associé du cabinet Cornet Vincent Ségurel*

*Marie COURROUYAN, responsable adjointe du département juridique de la Fédération des EPL*

### *1- Les nouvelles règles de la commande publique*

- Relations avec les fournisseurs – *l’obligation de mise en concurrence propre aux marchés publics*

- Relations avec les occupants du domaine public – *l’octroi d’autorisations d’occupation temporaire du domaine public (installation de restaurant, bar, boutique...)*.

## ***2- Le positionnement des SPL dans la gestion de sites***

- Paramètres à envisager pour sélectionner la structure adaptée
- Atouts et les faiblesses de la SPL.

***Inscrivez-vous dès maintenant !***

**[CLIQUEZ ICI !](#)**

*L’Assemblée Générale d’UNIMEV aura lieu à 14h30 au Parc Floral de Paris et sera suivie de la Global Exhibitions Run à partir de 18h30, n’hésitez pas à nous rejoindre ! [Plus d’infos...](#)*